

VILLE DE LA VERRIÈRE

La restauration scolaire



La commune propose un service de restauration scolaire dans ses écoles, avec des repas équilibrés et adaptés, validés par un diététicien. Les inscriptions, ouvertes toute l'année, se font via le portail famille après obtention des accès en mairie.

La restauration scolaire :

La commune propose un service restauration scolaire dans les écoles des Noës, du Bois de l'Étang et du Parc. Les enfants ont le choix entre deux plats de résistance, l'un avec viande, l'autre sans. L'École Régionale dispose d'un système de restauration et de tarification propre.

Les repas sont élaborés et livrés par une société extérieure, en liaison froide. Les menus sont validés par un diététicien, dans le respect des règles de l'équilibre

alimentaire, en application du Plan National Nutrition Santé. Pour faire découvrir les aliments aux enfants et leurs qualités gustatives, des produits bio sont servis régulièrement. De même, des semaines thématiques existent à plusieurs moments de l'année.

Infos pratiques

Toute inscription (scolaire et périscolaire) se fait via le portail famille. Rendez-vous en Mairie au service animation/enfance/jeunesse/insertion pour obtenir vos accès au portail.

Les inscriptions se font à tout moment de l'année. Pour être prise en compte, elles doivent être faites au plus tard le mercredi à minuit pour un accueil à partir du lundi suivant.

Liens utiles

[Portail Famille](#)

Contact

Mairie - Service animation/enfance/jeunesse/insertion :
Tél. 01 30 13 76 24
periscolaire@mairie-laverriere.fr